



FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT

+++++

FICHE ACCÈS AU LOGEMENT DEMANDEUR

Nom et prénom du demandeur :

Nom et prénom du bailleur ou raison sociale :

Vous êtes invité(e) à préciser votre situation et votre demande en matière d'accès au logement :

.....

.....

.....

Vous sollicitez l'intervention du fonds solidarité logement (FSL) du Département,
précisez votre demande :

Je sollicite l'intervention du FSL pour (cocher la ou les case(s))	Montant sollicité	
☐ Le dépôt de garantie ☐ Le premier loyer ☐ le cautionnement		! Joindre la fiche accès du bailleur
☐ L'assurance logement ☐ L'achat de mobilier de base ☐ Les frais de déménagement		! Joindre le devis de l'assureur ou du fournisseur de mobilier ou du prestataire

+ Pour votre information

Vous ne pouvez pas solliciter une aide financière auprès du FSL de Saône et Loire pour :

- **le dépôt de garantie** si vous ouvrez droit à l'avance LOCAPASS,
- **le premier loyer** si vous ouvrez droit à l'allocation personnalisée du logement (APL) ou l'allocation logement pour ce loyer
- **le cautionnement** si vous ouvrez droit à la garantie LOCAPASS et au Pass GRL (garantie pour le règlement des loyers)

L'intervention du FSL de Saône et Loire est réservée à des situations particulières pour :

- **l'assurance logement** lorsqu'il s'agit de l'accès au premier logement locatif ou lorsque le relogement intervient après une rupture de contrat de location,
- **le mobilier de base** lorsque l'accès au logement fait suite à une sortie de structure d'hébergement ou une rupture familiale soudaine et selon des barèmes établis.
- **les frais de déménagement** lorsque vous éprouvez des difficultés particulières.

Date

Signature